



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inflation et produits de première nécessité

Question écrite n° 43646

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'inflation des produits de première nécessité. Selon l'Insee, ces produits ont subi une inflation de 2,8 % entre décembre 2020 et décembre 2021 et cette inflation devrait perdurer en 2022 avec un taux de 2,7 %. Cette inflation est alarmante car elle concerne les produits les plus consommés par les Français, notamment par les personnes les plus en difficulté. Le prix du blé, par exemple, a connu une hausse en 2021 de 37 % passant de 180 à 280 euros la tonne. Cette hausse devrait perdurer en 2022 avec une augmentation de 68 % du prix. Le prix des pâtes a ainsi augmenté entre 7 % et 25 % pendant la période d'août à novembre 2021. Le pain a augmenté de 8 % en 2021 et pourrait connaître une inflation pouvant atteindre les 5 % en 2022. Le cours du coton est lui aussi en train de s'envoler. Il a atteint, en 2021, son niveau le plus haut en dix ans, entraînant forcément une hausse du prix du textile avec une augmentation du prix des vêtements de 0,8 % en novembre 2021 et qui, selon les prévisions, pourrait bien atteindre une hausse de 1,8 % en juin 2022. Le prix du café, lui, a augmenté de 19 à 22 euros le kilogramme de grains en 2021 et pourrait connaître une augmentation entre 5 et 10 % en 2022. L'inflation du prix du sucre s'élève à 63 % en 2021 et pourrait encore augmenter de 40 % en 2022. L'inflation existe aussi pour les produits frais avec un taux d'augmentation de 3,3 % en 2021. Parmi ces produits, le prix du beurre a augmenté de plus de 57 % en 2021. Ces quelques exemples illustrent l'inflation grandissante dans le pays. En cause, bien sûr les matières premières mais également l'augmentation du prix des emballages. Cette situation pousse les Français vers une plus grande précarité. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour contrôler cette inflation afin que ces produits de première nécessité restent accessibles à tous.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43646

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 256

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)